



PROJET ASSOCIATIF 2022 - 2027



« Je suis comme tout le monde, je ne ressemble à
personne »
Paul Valéry



Préambule

Le projet associatif est la colonne vertébrale d'AVL. Il définit les valeurs, les objectifs, les missions, les engagements de l'association ainsi que les axes de travail.

Véritable outil de structuration, de développement et de dynamisation, il est à la fois un guide interne et un support de communication.

Il s'appuie sur notre expérience auprès des personnes en situation de handicap dans le domaine des loisirs et du temps libre.

Nous l'avons mis à jour pour la période 2022 - 2027



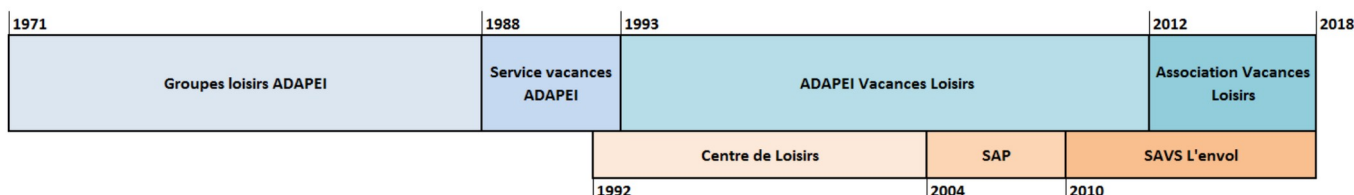
PROJET ASSOCIATIF – 2022 – 2027

Sommaire

I/ HISTOIRE D'AVL.....	4
1. Les origines d'AVL (1971 - 1993).....	4
2. La création d'AVL (1993).....	5
3. Les grands tournants d'AVL (1993 – 2021).....	6
II/ VALEURS ET OBJECTIFS D'AVL.....	7
1. Nos Valeurs.....	7
2. Nos Objectifs.....	8
III/ L'ORGANISATION DES VACANCES.....	9
1. Les missions du service vacances.....	9
2. Les objectifs des séjours de vacances.....	9
3. Les engagements d'AVL.....	10
4. Les formules proposées.....	10
5. Les destinations et l'hébergement.....	11
6. Les équipes et l'animation.....	11
IV/ LES AXES DE TRAVAIL DU SERVICE VACANCES.....	12
1. Améliorer la compétence des équipes.....	12
a. Le recrutement.....	12
b. La formation.....	12
c. La fidélisation des équipes.....	13
2. Améliorer l'organisation des transports.....	14
3. Faire connaître les missions du Service Vacances et les valeurs de l'association auprès des partenaires.....	15
4. Diversification de l'offre.....	16
5. Améliorer la prise en compte de la parole des usagers.....	16

I/ HISTOIRE D'AVL

1. Les origines d'AVL (1971 - 1993)



- **1971** : émergence d'activités de loisirs au sein de foyers ou dans un local occasionnel. Ces activités conduisent à la création des 2 premiers groupes de loisirs à St Etienne et St Chamond. Il y aura jusqu'à 8 groupes de loisirs sur le département !
- **1976** : Premier séjour de vacances : un centre aéré en juillet. Un poste est réservé au sein du CA de l'ADAPEI de la Loire pour un représentant des groupes de loisirs.
- **1980** : Une coordination des groupes de loisirs voit le jour. Une maison des loisirs est rénovée à St Cyr les Vignes. Il y a cette année-là, une colonie dans le jura, un camp fixe à Aubenas et un camp itinérant en Ardèche. Au fil des années suivantes, le nombre de séjours de vacances ne cesse d'augmenter.
- **1988** : Embauche d'un permanent, responsable à temps plein du service vacances de l'ADAPEI de la Loire.
- **1992** : L'envie d'utiliser davantage le centre de vacances de St Cyr et le besoin de certaines familles de souffler un peu, conduisent à la mise en place des premières activités du Centre de Loisirs.

2. La création d'AVL (1993)

La raison qui motive la création de l'association AVL est essentiellement technique : Le nombre de séjours continue d'augmenter, le nombre d'animateurs saisonniers aussi, L'ADAPEI ne peut pas durablement, employer des personnels sur la base de 2 conventions collectives Aussi l'ADAPEI de la Loire crée officiellement son service vacances sous la forme d'une association loi 1901 dénommée « ADAPEI Vacances Loisirs »

AVL a ses propres statuts et une convention lie les 2 associations, avec des contraintes fortes parmi lesquelles :

- Le Conseil d'Administration d'AVL est composé de 9 membres dont 3 sont des membres du CA de l'ADAPEI désignés.
- Le Président d'AVL est choisi parmi ces 3 membres.
- Les bénéficiaires des séjours de vacances organisés par AVL doivent justifier d'une adhésion à l'ADAPEI de la Loire.

3. Les grands tournants d'AVL (1993 - 2021)

- **1994** : début d'une réflexion "accompagnée" sur la démarche qualité et la formation des animateurs. C'est de là que part une dimension militante de l'association AVL, en partenariat avec d'autres organismes régionaux et dès sa création au sein du CNLTA (Conseil National de Loisirs et de Tourisme Adapté).
- **2004** : Première reconnaissance de l'activité "Centre de Loisirs" par la collectivité. Une première enveloppe budgétaire permet d'accompagner une phase d'expérimentation officielle sous le nom de "Service d'Accueil Ponctuel" (SAP).
- **2006** : L'agrément Vacances Adaptées Organisées (VAO) délivré par les DRASS, impose une professionnalisation du service vacances.
- **2010** : Obtention du statut de SAVS, "Service d'Accompagnement à la Vie Sociale"; L'ENVOL rentre dans le champ des établissements médico-sociaux et a désormais "pignon sur rue"
- **2012** : Rupture des liens entre AVL et l'ADAPEI de la Loire. Le processus est progressif et les statuts de la nouvelle Association Vacances Loisirs sont déposés en 2014.
- **à partir de 2018** : conformément à la recommandation du Conseil Départemental, AVL a le projet d'un rapprochement avec une autre association en vue d'un transfert de gestion du SAVS.
- **2020** : suite à la crise sanitaire liées à la COVID 19, tous les séjours de printemps et les séjours d'été ont été annulés.
- **2022** : transfert de gestion de L'ENVOL à la fondation Perce Neige.

II/ VALEURS ET OBJECTIFS D'AVL

1. Nos Valeurs

- **Respect de la personne et bienveillance.**

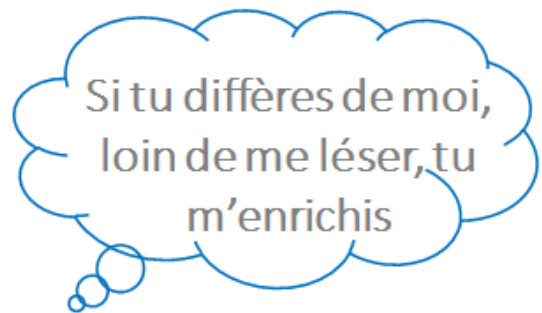
Cette valeur là guide toutes nos actions, tant il est vrai qu'elle peut se décliner sur :

- o Respect de la personne et de son environnement.
- o Respect de ses envies, de ses choix,
- o Respect de ses besoins, de son intimité, de ses croyances, de son rythme de vie, de sa liberté, ...

- **L'Éducation populaire :**

Nous croyons aux capacités de chacun à progresser et à se développer, aux vertus du « vivre ensemble, avec nos différences », aux partages des compétences de chacun

Ainsi, nous privilégions pour les séjours de vacances, « le bon sens », « l'expérience », une forme « d'auto formation encadrée ».



- **La Citoyenneté :**

Nous tentons d'aider les personnes en situation de handicap à être actrices de leurs choix de vie, de leurs choix d'activités, de vacances ; nous tentons de les aider à être « sujet de leur propre vie ».

- **La Laïcité :**

Nous accueillons toute personne, quelles que soient ses croyances, ses opinions, dans un souci de partage et d'enrichissement mutuel, en excluant tout prosélytisme et toute pratique qui pénaliserait la vie du groupe.

2. Nos Objectifs

- Permettre à des personnes présentant une déficience intellectuelle, associée ou non à des déficiences motrices, sensorielles ou psychiques, d'être accompagnées, dans la gestion de leur quotidien, et dans leur participation à des activités de jour ou à des séjours de vacances.
- Permettre à ces personnes de sortir de leur cadre habituel d'établissement spécialisé et/ou familial et ainsi d'élargir son "horizon social et culturel".
- Offrir à chacun des participants, en fonction de ses capacités, la possibilité de choisir et de vivre avec les autres, des activités adaptées à ses goûts.
- Saisir toute occasion d'inclusion sociale, individuelle ou collective.

III/ L'ORGANISATION DES VACANCES

1. Les missions du service vacances

AVL propose des séjours de vacances adaptés.

Concrètement AVL réalise les actions suivantes :

- Gestion de la logistique nécessaire à l'organisation des séjours (recherche et réservation des hébergements, des véhicules, du matériel médical, etc.)
- Recrutement des animateurs
- Formation et accompagnement des animateurs
- Production de catalogues
- Gestion du lien avec les familles et les établissements tout au long de l'année,
- Suivi administratif des dossiers des vacanciers,
- Communication vers les établissements scolaires, centres et instituts de formation, et également vers les établissements spécialisés.

2. Les objectifs des séjours de vacances

- Permettre aux personnes en situation de handicap de partir en vacances en leur proposant un cadre le plus proche possible de vacances en famille ou entre amis.
- Permettre aux animateurs, qui ne sont pas forcément sensibilisés aux questions liées au handicap, de découvrir des personnes différentes, et de partager avec elles, d'agréables moments de loisirs et de vie quotidienne.
- Permettre aux vacanciers de découvrir ou redécouvrir de nouvelles régions et de nouvelles cultures.

3. Les engagements d'AVL

- **Un taux d'encadrement élevé**, de 1 animateur pour 1 vacancier, à 1 animateur pour 4 vacanciers selon l'autonomie, en pleine conformité avec les recommandations du Conseil National de Loisir et de Tourisme Adapté (CNLTA)
- **Des séjours en petits groupes**, pour favoriser la cohésion et pour faciliter l'inclusion sociale. Pour AVL, un « petit groupe » est constitué de 9 vacanciers au plus.
- **Des véhicules disponibles** sur toute la durée du séjour, pour davantage de liberté et d'autonomie pour tout le groupe.
- **Des tarifs calculés pour permettre au plus grand nombre de partir en vacances. Des tarifs « tout compris »** : encadrement, hébergement, nourriture, activités, déplacements, visites.

4. Les formules proposées

AVL propose quatre formules adaptées aux besoins de chaque vacancier :

- **BLEU** : « accompagnement simple » (1 animateur pour 4 vacanciers) pour des personnes relativement autonomes pour les actes de la vie quotidienne.
- **ORANGE** : « accompagnement soutenu » (1 animateur pour 2 vacanciers) pour des personnes ayant besoin d'un accompagnement plus important pour la vie quotidienne, les déplacements, la communication.
- **VERT** : « accompagnement renforcé » (1 animateur pour 1 vacancier) pour des personnes ayant besoin d'un animateur présent dans les différents temps de la journée.
- **VIOLET** : séjours spécifiques « accompagnement renforcé » (1 animateur pour 1 vacancier) pour des personnes ayant besoin d'un accompagnement renforcé sur le plan moteur mais avec de bonnes capacités de compréhension et de communication.

5. Les destinations et l'hébergement

AVL propose des séjours de différentes durées (de une à trois semaines), pendant les vacances de fin d'année, les vacances de printemps et en été mais également quelques week-ends durant l'année.

Pendant la période de crise sanitaire, en 2020, AVL a également proposé une nouvelle formule : des journées de loisirs sans hébergement (JLSH).

Concernant les transports, AVL fait le choix d'éviter de venir chercher les vacanciers à leur domicile ou dans leurs établissements pour ne pas allonger le temps de trajet des autres vacanciers. Cependant, pour faciliter l'organisation des départs et des retours, un nombre limité de lieux de rassemblement a été mis en place.

Les séjours se déroulent principalement en gîtes ou en mobile-home, pour profiter de vacances à taille humaine, comme le ferait une famille ou un groupe d'amis. Environ un tiers des destinations est renouvelé chaque année pour permettre de découvrir de nouvelles régions touristiques en France ou à l'Étranger. Conformément aux recommandations de la DRAJES (Délégations Régionales Académiques à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports), tous les gîtes sont visités en amont par AVL pour vérifier l'accessibilité et l'adaptation des conditions d'accueil.

6. Les équipes et l'animation

Les équipes sont composées d'animateurs et d'animatrices. Les dimensions de loisir et de dépaysement étant fondamentales, AVL recrute avant tout des animateurs plutôt que du personnel éducatif.

L'organisation du quotidien est flexible, les activités sont choisies en fonction de l'autonomie, des envies et du rythme des vacanciers, et également du cadre, de la météo, etc.

IV/ LES AXES DE TRAVAIL DU SERVICE VACANCES

1. Améliorer la compétence des équipes

La compétence et la stabilité des équipes est un souci permanent d'AVL.

Chaque année, le recrutement de centaines d'animateurs et animatrices, puis leur sensibilisation aux fonctions qu'ils auront à assumer est un travail très conséquent, chronophage et parfois source de stress pour l'ensemble du service. Pour améliorer cette situation, AVL doit porter son action sur deux points : le recrutement et la formation des animateurs et animatrices.

a. Le recrutement

L'objectif est de recruter des animateurs motivés, qui adhèrent aux valeurs d'AVL, et qui soient prêts à travailler en équipe.

Quelques pistes à étudier :

- ✓ recruter plus d'animateurs que de postes nécessaires pour faire face aux désistements et éviter autant que possible, le recrutement à la dernière minute d'animateurs plus ou moins motivés.
- ✓ recruter des animateurs adhérents au projet d'AVL. Pour cela il est nécessaire d'améliorer la communication sur ce projet, notamment dans les lieux où se trouvent les candidats potentiels : écoles, fac, lycées professionnels, etc.
- ✓ favoriser le recrutement des animateurs par les responsables de séjours
- garantir la visibilité d'AVL sur les réseaux sociaux

b. La formation

Depuis de nombreuses années, AVL propose une formation conséquente (6 journées et un stage pratique) à la plupart des responsables de séjours, et une sensibilisation (2 journées au moins) pour les animateurs.

L'objectif est de sensibiliser le plus d'animateurs possible, aux valeurs et objectifs de l'association et donc aux missions qu'ils ont à accomplir.

L'accueil de personnes très dépendantes nécessite souvent l'usage de matériels spécifiques, fauteuils roulants, lève-personne, lit douche,

AVL propose des sessions de formation spécifique aux gestes et postures adaptés à l'accompagnement de ces personnes.

AVL a mis en place un plan de formation qui permet aux animateurs et animatrices de se former en validant différents modules.

Quelques pistes à étudier :

- ✓ Inciter davantage d'animateurs et de responsables à participer à nos formations
- ✓ Mettre en place un tutorat pour les nouveaux responsables

c. La fidélisation des équipes

AVL communique tout au long de l'année avec les animateurs avec qui elle souhaite continuer à travailler.

AVL met en place un cadre sécurisant pendant le déroulement des séjours : contacts réguliers, astreinte, visites, etc.

Quelques pistes à étudier :

- ✓ Développer l'accompagnement des équipes pendant la phase de préparation des séjours.

2. Améliorer l'organisation des transports

Les constats :

- L'expérience d'AVL dans l'organisation des séjours de vacances, montre au fil des années des difficultés récurrentes pour assurer dans les meilleures conditions, le transport des vacanciers depuis leur domicile jusqu'à leur lieu de séjour.
- L'expansion de la clientèle d'AVL aux départements limitrophes à la Loire, accentue la difficulté d'organiser les départs et retours.
- Les équipes d'animation voient souvent leur temps de parcours allongé pour effectuer la prise en charge des vacanciers.
- Les séjours verts et violets sont nombreux. Ces séjours nécessitent beaucoup de matériel et donc des moyens de transport adaptés.
- Le manque d'expérience de certains conducteurs, le nombre important de kilomètres parcourus, les conditions de circulation et de stationnement délicates sur certains sites touristiques, font que nous déplorons un nombre conséquent d'accrochages.
- L'évolution de la société fait qu'AVL constate que les jeunes sont moins enclins à passer le permis de conduire

AVL a mis en place une commission transport et a ouvert un poste dédié à la gestion et au suivi des véhicules mis à la disposition des séjours qui permettent de gérer :

- La récupération et la restitution des véhicules loués
- La préparation des départs et retours ainsi que les points de rendez-vous afin que les voyages des vacanciers soient le moins pénible possible.
- L'adaptation de la flotte des véhicules loués.
- Le suivi des véhicules
- La sensibilisation des conducteurs à la conduite de véhicules adaptés
- Etc.

Quelques pistes à étudier :

✓ Organiser des navettes entre les points de rendez-vous et/ou le siège de l'association, dans l'objectif de minimiser les temps de trajet des animateurs comme des vacanciers

✓ Constituer un groupe d'intervenants ponctuels ou bénévoles pour le convoyage de véhicules.

3. Faire connaître les missions du Service Vacances et les valeurs de l'association auprès des partenaires

Trop longtemps, l'association AVL a négligé la communication.

Des efforts conséquents ont été fait tout récemment, à travers le site web, divers outils de communication tels diaporamas, kakémono, flyers,

L'objectif est de poursuivre et d'amplifier la communication de l'association sur ses valeurs et ses missions.

Et ce, en élargissant le champ des publics ciblés :

- Les vacanciers bien sûr, leurs familles, leurs établissements.
- ✓ Les lycéens, étudiants, ou toutes personnes susceptibles d'être en recherche de jobs temporaires intéressants

Mais aussi

- ✓ D'autres organismes de vacances adaptées proches, avec qui il peut-être intéressant de mutualiser certaines choses (partage de bonnes pratiques, listes de lieux d'hébergements, la formation des animateurs et animatrices, ...)
- ✓ Les collectivités, communes, départements, autres, susceptibles de nous apporter leur aide.

Quelques pistes à étudier :

- ✓ Réalisation d'un wiki permettant de faciliter la connaissance des lieux d'hébergement et les activités proposées à proximité de ces lieux
- ✓ Développer la visibilité d'AVL sur certains réseaux sociaux
- ✓ Rechercher des partenariats médiatiques (joueurs de l'ASSE, ...)

4. Diversification de l'offre

AVL propose différentes formules en fonction du besoin d'accompagnement des vacanciers.

AVL doit tenir compte de l'évolution des populations (âge des vacanciers, type de handicap, etc.) et de la situation économique des vacanciers, et donc adapter son offre de services.

Quelques pistes à étudier :

- ✓ Des séjours hors période de vacances scolaires ? pour des personnes n'ayant pas d'impératifs de travail ou de fermeture d'établissement (retraités, personnes très dépendantes, ...)
- ✓ Proposer des séjours à thème pour les vacanciers de bonne autonomie avec des rythmes différents et des activités particulières (randonnées, parc d'attraction, soin du corps, gastronomie, etc.)
- ✓ Proposer des Journées de Loisirs Sans Hébergement pendant les périodes de vacances, par exemple en février.

5. Améliorer la prise en compte de la parole des usagers

Conformément à ses valeurs, AVL demande aux animateurs de prendre en compte les souhaits des vacanciers lors des séjours. En revanche, pour la préparation des vacances et la constitution des catalogues, AVL n'est pas dotée d'une organisation qui lui permette de recueillir les avis des vacanciers pour permettre de proposer des séjours correspondant à leurs attentes.

Quelques pistes à étudier :

- ✓ Mise en place d'un Conseil des Vacanciers.
- ✓ Boîte à idées sur le site d'AVL.
- ✓ Tables rondes lors des journées portes ouvertes.
- ✓ Mise en place d'une évaluation en ligne après séjours évaluation suggestion, idée de lieux pour les prochains séjours